

INSTITUT NOTRE-DAME

Association Sans But Lucratif

Enseignement Secondaire

Numéro d'identification : 3649/55

PROJET

EDUCATIF

ET

PEDAGOGIQUE

Rue de Bruxelles, 97
6220 FLEURUS
Tél. : 071/82.31.80. – 82.31.82. (Fax)

UNE ECOLE CHRETIENNE

Selon les besoins du temps, les communautés chrétiennes ont pris de façons diverses leurs responsabilités dans l'éducation des jeunes. Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation de l'homme et l'éveil du chrétien à la foi forment une unité. Les écoles chrétiennes d'aujourd'hui continuent cette tradition marquée par l'empreinte des divers fondateurs.

L'Association Sans But Lucratif Institut Notre-Dame, en sa qualité de Pouvoir Organisateur de l'établissement d'enseignement secondaire Institut Notre-Dame, rue de Bruxelles 97 à 6220 FLEURUS, s'inscrit dans la ligne de l'école chrétienne définie dans la brochure « mission de l'école chrétienne » du Conseil Général de l'Enseignement Catholique¹ et plus particulièrement celle de la tradition éducative des Sœurs de Notre-Dame de Namur.

Une école fidèle aux intentions des fondatrices

La tradition des Sœurs de Notre-Dame est centrée sur l'éducation. Elle est marquée par les valeurs évangéliques vécues par Sainte Julie Billiart. Elle se caractérise notamment par les traits suivants :

1. Bonté
2. Confiance
3. Respect de la dignité humaine
4. Respect de la dignité de fils ou de fille de Dieu.

¹ SeGEC, Avenue E. Mounier, 100 - 1200 Bruxelles

1. Bonté

La prise de conscience d'un Dieu de bonté conduit à :

- identifier et reconnaître ce que l'enfant ou le jeune a en lui de bien et de bon ;
- lui offrir la possibilité de développer cet aspect original de sa personnalité dans un *cadre bienveillant et épanouissant*.

2. Confiance

Etablir entre tous les acteurs de la communauté scolaire une relation de confiance pour éveiller l'enfant et le jeune à vivre cette confiance en lui-même, dans les autres, dans la vie et en Dieu.

3. Respect de la dignité humaine

Respecter l'autre, accueillir tous les jeunes, en particulier les moins favorisés.
Eduquer à l'autonomie, à la liberté, à la responsabilité, au sens du service.

4. Respect de la dignité de fils ou fille de Dieu

Pour l'apprentissage de l'art de vivre, des matières enseignées, du contenu de la foi, donner les moyens pour que chacun puisse parvenir à son épanouissement personnel.²

² Voir Document en annexe : « L'éducation à la lumière de la tradition Notre-Dame »

UNE ECOLE AU SERVICE DE L'HOMME

Notre école entend poursuivre les objectifs généraux du système éducatif défini dans le décret « MISSIONS » promulgué par le Parlement de la Communauté française, et notamment :

◆ **Former la personne**

Notre enseignement vise à éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles, avec le souci particulier d'accueillir l'enfant ou l'adolescent tel qu'il est éduqué déjà dans sa famille. Il espère ainsi l'aider à accéder à l'exercice responsable de la liberté.

◆ **Former le citoyen**

Nous entendons former l'élève à devenir citoyen(ne) de sa commune, de sa région, de son pays, de l'Europe, du monde, dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme et des devoirs qui en découlent. Dans cette optique, notre école aura le souci de former à l'esprit critique et positif.

◆ **Former l'acteur de la vie économique**

Notre établissement aura le souci d'assurer le développement des aptitudes et les qualités du cœur nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société, avec la conviction toujours présente que l'économie doit promouvoir la dignité de l'homme. Nous serons attentifs à développer chez les élèves des attitudes de gratuité, de dépassement et de service.

◆ ***Eveiller à la culture***

Dans un monde qui change, où s'entremêlent convictions et cultures, notre enseignement s'ouvrira à toutes les dimensions de la culture, de la nôtre d'abord (française, humaniste, chrétienne, sous ses aspects pluriformes : pensée, art, science, technologie), mais aussi de celles de nos concitoyens du monde.

◆ ***Emancipation de l'homme***

La formation globale de l'homme que nous recherchons doit être la source, pour tous d'une émancipation sociale. Notre enseignement, à travers les compétences et les savoirs, par l'ouverture aux cultures de l'humanité, devra viser sans cesse à une meilleure compréhension de l'homme et de la société et dès lors à développer l'aptitude à se situer et à se prendre en charge librement, dans le respect de la dignité de chacun.

◆ ***Une tâche commune à toute la communauté scolaire***

Ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire : chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses compétences et respecte les compétences des autres. Si les élèves sont les acteurs de leur propre formation, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Ils ne peuvent se désintéresser de cette tâche.

Les organisateurs, héritiers des fondateurs de notre établissement ont la responsabilité particulière du bien commun et doivent en rendre compte à la société.

Les directions animent le projet éducatif et le projet pédagogique.

Les membres du personnel d'enseignement et d'éducation apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune.

Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche des établissements.

A LA LUMIERE DE L'EVANGILE

◆ *Service de l'homme et amour de Dieu*

En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, notre enseignement s'inspire du message, vécu par Jésus-Christ et annoncé par lui comme une Bonne Nouvelle : l'amour de Dieu et l'amour du prochain ont partie liée. Ils sont source de libération, d'émancipation et de bonheur pour l'homme.

◆ *Education aux valeurs*

Notre enseignement, qui a à cœur de promouvoir dans sa démarche éducative toutes les valeurs qui appartiennent au bien commun de l'humanité (respect de l'autre, confiance dans les possibilités de chacun, attention aux démunis, solidarité responsable, intériorité, créativité, ...) veillera à opérer une authentique symbiose entre l'Évangile et culture humaine.

◆ *Inspiration chrétienne*

L'école chrétienne à laquelle nous appartenons, entretient vivante la mémoire de l'événement fondateur : la vie, la passion, la Résurrection de Jésus-Christ. Nous croyons que cet événement est capable d'éclairer le sens que chacun(e) cherche à donner à son existence personnelle et collective, et qu'il offre à chacun(e) la possibilité d'une « vie » nouvelle (JEAN X.10).

◆ *La tâche au concret*

Cette tâche s'effectue dans l'activité même d'enseigner, car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire, se forment l'esprit et le sens de la vie.

Le cours de religion contribue grandement à cette même fin, car il questionne la vie et est questionné par elle : dans cette optique également, notre institution se doit d'offrir des lieux et des temps de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage.

◆ ***Ouverture et liberté***

Nos établissements accueillent volontiers ceux et celles qui se présentent à eux. Ils leur feront connaître leur projet ; les membres du personnel, les parents et les élèves seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent notre enseignement, cela dans le plus grand respect de la liberté de conscience.

◆ ***Œuvre de chacun, selon sa situation propre***

Les membres du personnel de l'établissement collaborent loyalement au projet selon la tâche de chacun : ils ont à cœur de faire vivre dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l'esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui l'inspirent, tous le respecteront et accepteront qu'il se développe.

Une équipe pastorale animera le projet chrétien de notre établissement en veillant à garder toujours vivante la mémoire chrétienne.

VERS UN PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Pouvoir Organisateur préqualifié, dans la ligne du projet éducatif ainsi défini, a adhéré au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC) comme organe de représentation et de coordination. C'est pourquoi, pour mettre en œuvre ce projet éducatif, le Pouvoir Organisateur adopte le projet pédagogique élaboré par le SeGEC (par l'intermédiaire de la FeSEC pour l'enseignement secondaire). En outre, il souligne l'importance, pour demain, d'une formation adulte continuée.

L'ensemble des partenaires de la communauté éducative veillera à concrétiser ce projet éducatif et pédagogique dans un projet d'établissement adapté à la population scolaire qu'il accueille et à son environnement.